

L'Ukraine :

**L'entraînement des groupes terroristes au Sahel, les mercenaires et l'incursion en Russie**



LE NOUVEAU

# RÉPUBLICAIN

Hebdomadaire Nigérien  
d'Informations Générales



11<sup>ème</sup> Année  
N° 537 du 22 Août 2024

Prix  
300 F CFA

Guerre des clans au sein du PNDS/Tarayya

## Sans la main de personne, le parti s'autodétruit !

Ces derniers, l'actualité politique nationale est dominée par les dernières déclarations de l'ancien président de la république, Issoufou Mahamadou, dans sa lettre adressée au Comité du Jury du Prix Mo Ibrahim. Comme on le sait déjà, dans cette correspondance, l'ancien lauréat du Prix Mo Ibrahim était contraint de se prononcer sur les événements du 26 juillet 2023 et de façon claire et nette, sans ambiguïté aucune. Il a livré ce qu'il a livré aux sages juges de cette prestigieuse distinction, mais les a-t-il pour autant convaincus ? Rien n'est moins sûr ! Une chose, cependant, devient de plus évidente frappante, c'est la guerre fratricide à laquelle est en proie, aujourd'hui, le Parti Nigérien pour la Démocratie et le Socialisme (PNDS/Tarayya), une fracture devenue béante au point de proclamer solennellement la mort du parti. C'est la première fois, depuis sa création en 1990, que le PNDS/Tarayya fait face à une crise de cette ampleur sans précédents.



à laquelle est en proie, aujourd'hui, le Parti Nigérien pour la Démocratie et le Socialisme (PNDS/Tarayya), une fracture devenue béante au point de proclamer solennellement la mort du parti. C'est la première fois, depuis sa création en 1990, que le PNDS/Tarayya fait face à une crise de cette ampleur sans précédents.

La presse au Niger

## Le nombrilisme de certains de nos confrères



Société Nigérienne de Logistique Automobile (SONILOGA)

## Des frais supplémentaires injustifiés ?

La presse au Niger**Le nombrilisme de certains de nos confrères**

*Une fois n'est pas coutume. Le comportement de certains de nos confrères mérite qu'on s'y penche. Depuis le coup d'Etat de 26 juillet, certains, connus pour leur proximité avec le régime déchu, réagissent systématiquement, sur des plateformes dédiées aux journalistes, aux écrits traitant de patriotisme, de souveraineté. Ils se donnent tellement d'importance au point de distribuer les satisfécits et les condamnations. Et toujours en noir. La semaine dernière, un éditorial sur la RTN fera l'objet d'un débat sur une des plateformes.*

Pour l'illustration, l'éditorialiste a utilisé une vidéo d'hommes armés du Nigeria et considérés comme appartenant à un mouvement qui est suspecté de vouloir déstabiliser le Niger. Aussitôt le journaliste de la télévision nationale est pris à partie par des confrères sur plateforme dédiée aux journalistes. La vidéo est qualifiée, dans un premier temps, de fausse. Un des journalistes dira qu'il a manqué d'intelligence. De telle sortie frise le ridicule d'autant que l'élément n'est sous-tendu d'aucun fait avéré. Accuser, sans preuve, le voisin nigérian de tolérer ou d'aider à la déstabilisation du Niger n'est franchement pas productif. Dans ces conditions si c'est cela le mobile, la raison de dénoncer la légèreté de l'éditorialiste, il n'y a aucun problème.

Malheureusement, la suite démontrera qu'il n'y a aucune sincérité dans le débat. Des vérificateurs d'images ont bel et bien attesté que la vidéo est vraie. Elle aurait faite en septembre 2023. Quelques mois après le coup d'Etat au Niger. Il aurait fallu une simple mise en situation pour que notre confrère ne s'en prenne pas à l'éditorialiste. A cette période, le président Tinubu du Nigeria était aussi président en exercice de la CEDEAO et faisait partie de chefs d'Etat qui volaient attaquer le Niger pour libérer et remettre au pouvoir le président déchu. Et on sait aussi que de nombreux dirigeants de ce régime se sont exilés au Nigeria. Tous soutenaient une intervention militaire et envisageaient de participer avec les forces en attente de la CEDEAO à la campagne.

Récemment, le président du CNSP avait bel et bien dit, avec force et détails, que les exilés au Nigeria sont, avec le soutien des services de renseignements français, à pied d'œuvre pour déstabiliser le pays. Dans ces conditions, la vidéo illustre bien ce qui se prépare. De toute évidence, le res-



pect de l'éthique n'est pas le souci de l'expert et donneur de leçons en journalisme. Toutes ses interventions sur les différentes plateformes sont des réactions à ceux qui osent parler de patriotisme, de souveraineté qu'il qualifie de populistes. Un narratif dont on connaît la provenance. Pour signifier qu'un populiste est, dans la situation actuelle, mieux qu'un réactionnaire.

Tout ceci n'aurait pas valu, de notre part, une réponse si notre expert n'avait pas fait pire que l'éditorialiste. A la Une d'une de ses parutions, il titrait : « Cotonou, capitale d'une future opposition au CNSP. » Avec évidemment un point d'interrogation. L'article est accompagné de la photo de trois leaders politiques : Seyni Oumarou, Mahamane Ousmane et Hama Amadou. A la lecture de l'introduction, on comprend rapidement que cette analyse ne repose sur aucun fait avéré : « l'information faisant état d'un conclave, dans la capitale béninoise, du trio-en sous-entendu Trio d'ASSOUFA-Hama Amadou, Mahamane Ousmane, Seyni Oumarou (à prendre évidemment avec des pincettes) fait, depuis quelques jours la Une de quelques salons feutrés de Niamey. La discrétion et le secret font la particularité des salons feutrés ? D'où tient-il l'information. A moins d'être dans les secrets des dieux.

Aucun fait avéré ne sous-tend l'analyse. Rien que du bidonnage. L'article est truffé de contradictions. La plus grosse : « dans la

capitale béninoise, la silhouette de l'Autorité morale du mouvement nigérian pour une fédération africaine (MODEN/FA Loumana/Africa) ne passe pas inaperçue. » Un paragraphe après, il est dit « Cotonou est-il, aujourd'hui, le lieu idéal pour une rencontre politique discrète, hors des radars du Conseil national pour la sauvegarde de la patrie(CNSP). » A moins que le CNSP ne soit constitué que d'aveugles, une silhouette qui ne passe pas inaperçue ne peut participer à une rencontre politique discrète. D'opposition, il n'en est rien.

La rencontre n'a pas eu lieu et n'est pas au programme. Comme il est dit dans l'article, il ne s'agit ni plus ni moins que "des prémices d'une future opposition." Comprenez qui pourra. En réalité cet article, une commande probablement, n'a d'autres objectifs que de desserrer l'étau au tour du PNDS. Le seul parti qui a perdu le pouvoir et qui fait ce qu'il a en son pouvoir pour revenir aux affaires. Ce qui semble être, aux dires du président du CNSP, dans récent entretien avec la RTN, quasi impossible. Le silence de ces trois politiques gêne quelque part. A priori rien ne les oppose au CNSP. Contrairement aux dirigeants de l'ancien régime dont certains dirigeants financent et entretiennent des mouvements insurrectionnels. Le président Tiani a dit que le CNSP les a à l'œil.

Cet article donne aussi toute la mesure de la haine contre Hama Amadou. On lui consacre tout une

colonne. L'affaire des bébés dits importés est évoquée. Tellement la haine est tenace au point où l'auteur de l'article dit des contre-vérités. C'est, dira-t-il, dans cette affaire que Hama Amadou a bénéficié d'une liberté provisoire 48 heures après avoir foulé le sol du pays. Il a oublié que cette liberté provisoire est relative aux événements qui ont secoué Niamey après l'élection de Bazoum. Le plus grave est la stigmatisation de ses jeunes enfants. Il les a qualifié de célèbres. On comprendrait aisément qu'il s'en prenne à Hama Amadou et qu'il lui souhaite tout le bien de ce monde mais parler ainsi d'enfants qui n'ont pas demandé à venir au monde pour vivre ce qu'ils ont vécu du fait simplement qu'on en veuille à leur père est incompréhensible.

Surtout de la part d'un éducateur. Cet article paraît au moment même où les relations entre le Niger et le Benin sont en train de se normaliser avec la reprise de l'exportation du brut nigérian. Insinuer, maintenant, que le président Talon acceptera volontiers de parrainer une éventuelle opposition au CNSP aux motifs qu'il veut « faire payer au général Tiani et à ses compagnons d'armes la couleuvre qu'ils lui ont fait avaler » et l'octroi d'un passeport diplomatique à Kemi Seba, ressemble fort à un acte de déstabilisation. En voulant crispier des relations qu'on essaie de raffermir, on ne rend pas servir à son pays.

**Modibo**

Guerre des clans au sein du PNDS/Tarayya

# Sans la main de personne, le parti s'autodétruit !

Ces derniers, l'actualité politique nationale est dominée par les dernières déclarations de l'ancien président de la république, Issoufou Mahamadou, dans sa lettre adressée au Comité du Jury du Prix Mo Ibrahim. Comme on le sait déjà, dans cette correspondance, l'ancien lauréat du Prix Mo Ibrahim était contraint de se prononcer sur les événements du 26 juillet 2023 et de façon claire et nette, sans ambigüité aucune. Il a livré ce qu'il a livré aux sages juges de cette prestigieuse distinction, mais les a-t-il pour autant convaincus ? Rien n'est moins sûr ! Une chose, cependant, devient de plus évidente frappante, c'est la guerre fratricide à laquelle est en proie, aujourd'hui, le Parti Nigérien pour la Démocratie et le Socialisme (PNDS/Tarayya), une fracture devenue béante au point de proclamer solennellement la mort du parti. C'est la première fois, depuis sa création en 1990, que le PNDS/Tarayya fait face à une crise de cette ampleur sans précédents.

## Le PNDS/Tarayya, une tragédie grecque

Tout le monde connaît, à peu près, la tragédie grecque, la mythologie littéraire et savante de la Grèce antique, sur la Mer Egée, immortalisée par des chefs-d'œuvre inégalés sous la plume merveilleuse d'Homère, Sophocle, Euripide et tous les autres auteurs tragiques de cette grande lignée. La tragédie grecque proclame et chante l'héroïsme, la bravoure, la témérité, la gloire en un mot. Le héros de cette tragédie combatta et vaincra, mais tôt ou tard, il finira lui aussi par périr. Telle est la destinée humaine !

C'est aujourd'hui le cas du PNDS/Tarayya, un parti qui a eu son apogée politique pour avoir régné sur le Niger pendant une douzaine d'années. Ses dirigeants, ses militants et ses sympathisants ont occupé tous les hauts postes de la république, ou ont eu les marchés publics les plus juteux. Il était au faite de sa gloire, pour parler en termes cornéliens. Son règne semblait éternel. Il avait réussi à éliminer de sa route vers l'hégémonie tous les autres partis politiques concurrents. A un moment, il était plus commode de parler d'un Etat-PNDS que de l'Etat du Niger, tant cette formation politique écrasait de sa grandeur tout au Niger. A telle enseigne que les Nigériens se demandaient si le pays ne se dirigeait pas vers une monarchie républicaine, un pouvoir dynastique qui se transmet de père à fils.

Mais, un jour de juillet 2023, le temps s'arrêta net pour le PNDS/Tarayya, tombé sous les canons de celui qui était en charge de la sécurité de ces "monarques républicains" durant douze années! Automatiquement, le parti alla en vrilles dans tous les sens avec l'apparition de deux camps : les pro-Bazoum et les partisans d'Issoufou Mahamadou. Les "Bazoumistes" clament haut et fort que c'est Issoufou Mahamadou l'instigateur prin-



cipal des événements du 26 juillet 2023, comme dans cette dernière publication, sur compte Facebook, de Daouda Djibo Takoubakoye, qui disait que « Issoufou Mahamadou vient enfin de condamner son coup d'Etat ». Les autres membres-fondateurs du parti en exil pensent et soutiennent la même chose. La diaspora PNDS/Tarayya abonde, souvent, dans le même sens. Les militants du parti sont très divisés sur la question. Naturellement, du côté d'Issoufou Mahamadou, l'on tente de balayer d'un revers de la main toutes ces accusations en chargeant Bazoum d'avoir réuni toutes les conditions de sa chute pour s'être éloigné de la ligne du parti en allant coopter des individus qui n'avaient rien à avoir dans l'épopée du PNDS/Tarayya, et qui n'étaient venus qu'à l'heure du souper.

### La fin tragique du PNDS/Tarayya

La fin de la tragédie, tout le monde la connaît, c'est une fin tragique. En effet, quel que soit le degré de bravoure du héros, il finira toujours par périr. Pour exister et prospérer, le PNDS/Tarayya avait usé et abusé de tous les moyens possibles pour anéantir dans l'œuf toutes velléités d'adversité à son expression glorieuse. Il avait acheté, quand cela était possible, des adhésions populaires, concassé des formations politiques adverses, instrumentalisé la justice pour en finir avec toute la "mal-pensance" dans le pays. C'était de cette façon qu'Issoufou Mahamadou et

ses partisans avaient réussi à faire de leur parti le "seul coq chantant" au Niger. Mais, en termes de popularité réelle dans le pays, c'était un parti dont la majorité des Nigériens se méfiait, dès le départ, du fait, sans doute, de son fonctionnement clanique et autocentré sur la personne de son leader historique, Issoufou Mahamadou. Mais, par la ruse, la combine, le chantage, la corruption et la répression, il dompta tout au Niger et tutoya l'Olympe politique.

Aujourd'hui, la chute est brutale pour le PNDS/Tarayya, car elle est sans doute à la hauteur de la fulgurance de l'ascension qui fut celle du parti au sommet de sa gloire, exactement, comme en alpinisme où la dégringolade est toujours fonction de la hauteur atteinte par le grimpeur en question. Sans la main de personne, le PNDS/Tarayya se meurt lentement, non pas sous les coups mortels d'adversaires ou d'un certain CNSP, mais de l'intérieur même de la famille. Lorsque l'adversaire n'est plus à l'extérieur, mais se trouve à l'intérieur d'un corps donné, la lutte pour la survie devient de plus en plus périlleuse et le pronostic vital de ce corps est fortement engagé. C'est exactement la même chose avec les microbes dans l'organisme que seules les défenses immunitaires internes peuvent aider à éliminer. De trahison en trahison, de reniement en reniement, d'inconséquence politique en inconséquence, le PNDS/Tarayya ne

pourra guère échapper à son destin tragique, car "qui règne par les armes, périra par les armes", chantait le grand reggae man ivoirien, Alpha Blondy, dans son célèbre album, "Jérusalem", enregistré, en 1986, avec les mythiques "Walers". De tous les côtés, l'édifice menace de s'écrouler, la guerre étant devenue directement frontale entre les partisans de Bazoum et les affidés d'Issoufou Mahamadou.

Pour le moment, c'est le clan d'Issoufou Mahamadou qui semble avoir pris le dessus sur celui de Mohamed Bazoum. Cependant, à moyen ou long terme, l'on voit bien que cette domination demeure précaire, au vu de l'évolution présente des choses dans la transition politique actuelle. Bien de nouvelles donnes sont intervenues dans la situation politique du pays et qui modifie fondamentalement le cours des choses. La partie semble définitivement perdue pour Issoufou Mahamadou, car pour Bazoum, c'était déjà perdu depuis longtemps, depuis le 26 juillet, plus exactement !

Sanda

**LE NOUVEAU RÉPUBLICAIN**  
 Hebdomadaire Nigérien d'Informations Générales

Quartier Terminus : RCCM-NI-NIA-1890-  
 NIF: 11715/S Tél: +227 96 89 94 84  
 Email : lenouveaurepublicain@yahoo.com

**Directeur de Publication**  
 Aliou Oumarou Modibo  
 Cel : 97 21 60 53

**Conseiller**  
 Hama Tchouso : Tél. : 96 26 13 81

**Rédaction:**  
 Badjé Hassane  
 Taweye  
 Alio Oumarou Modibo  
 Sanda Kouma

**Service Commercial & Publicité:**  
 Hassane Djibo  
 Tél. : 94 94 63 61

**Infographie**  
 Stanislas G. BODJRENOU

**Tirage:**  
 8 pages 1.000 exemplaires  
 sur les presses de La GIN 96 96 97 16

Lutte contre la mendicité

# La thérapie de choc du gouverneur de Niamey

*Les mendiants ont subitement disparu au niveau des grands carrefours et des devantures des pharmacies et autres commerces depuis quelques jours, à la grande satisfaction de tous. Les usagers de la circulation et les clients des pharmacies et autres établissements de commerces sont soulagés d'un phénomène qui a pris des proportions inquiétantes dans la capitale, grâce à la décision radicale prise récemment par le gouverneur de la région consistant notamment à les faire rafler pour les ramener dans leurs localités de provenance. C'est une décision à saluer et à soutenir au regard de l'ampleur du phénomène dans la capitale.*

La mendicité ne saurait en aucune façon être une profession dans un pays qui tient à préserver son image de marque. Or, du fait du laxisme notoire des régimes précédents pour poser des actes visant à la combattre de manière radicale, elle est transformée en métier par de nombreux compatriotes qui l'exportent aujourd'hui au-delà de nos frontières, dans des pays de la sous-région et même plus loin. En Algérie, au Bénin, au Burkina Faso, au Togo, en Côte d'Ivoire, au Sénégal, etc., dès qu'on parle du phénomène de la mendicité, ce sont des Nigériens qui sont indexés. On se rappelle encore du rapatriement massif de nos compatriotes s'adonnant à la mendicité à Dakar sous le règne du président déchu Bazoum Mohamed à la suite d'un reportage choquant d'une télévision sénégalaise, qui a fait le tour du monde, ternissant l'image de notre pays.



Une honte nationale qui a poussé le gouvernement de l'époque à organiser immédiatement des vols charters pour rapatrier de milliers de compatriotes interpellés et parqués dans des centres de détention pour fait de mendicité. Sur le vif, des instructions ont été données pour procéder à des vérifications d'identité au niveau des gares d'embarquement et la création d'un comité a été annoncée pour examiner les voies et moyens permettant de lutter contre le phénomène. Jusqu'à la chute du régime Bazoum Mohamed, le travail dudit comité n'a pas été visible, la mendicité a continué de prospérer dans le pays ; les pratiquants de l'activité voyageaient dans la sous-région par des véhicules de transport pour aller tendre la manche à l'étranger en compagnie parfois de cohortes

d'enfants en âge d'aller à l'école. La solution radicale pour éradiquer durablement le phénomène est cette mesure prise par le gouverneur de Niamey consistant à faire arrêter les mendiants qui arpentent les carrefours de la ville et prennent d'assaut les devantures des pharmacies et des commerces pour importuner les clients. Elle doit être dupliquée dans les autres régions du pays pour mettre fin à la pratique. Il est inadmissible de continuer à tolérer des personnes, sans aucun handicap physique ou mental grave, s'adonner à la mendicité alors qu'elles peuvent travailler pour gagner à la sueur de leurs fronts leur pitance.

Notre religion (l'Islam) qui est brandi comme argument par certains esprits tordus pour tenter légitimer la pratique a clairement défini les conditions précises dans lesquelles la pratique est momentanément autorisée.

Il est grand temps d'arrêter cette pratique avilissante. Et c'est la rai-

son pour laquelle cette décision énergique du gouverneur de la région de Niamey, le général de brigade Abdou Assoumane Harouna, doit constituer une source d'inspiration. Dans le cadre de cette première opération, les mendiants interpellés sont acheminés gratuitement dans leurs localités de provenance par les pouvoirs publics. Mais gare aux récidivistes, ceux qui vont tenter de revenir à Niamey pour reprendre l'activité, averti le gouverneur !

S'ils sont interpellés une deuxième fois en flagrant délit de mendicité à Niamey, ils ne seront plus acheminés dans leurs villages mais sur des sites de travaux d'intérêt communautaire et sur les rizières. Cet avertissement complémentaire confère à la décision du gouverneur Abdou Assoumane Harouna un caractère encore plus dissuasif dans la lutte pour l'éradication de la mendicité dans la capitale.

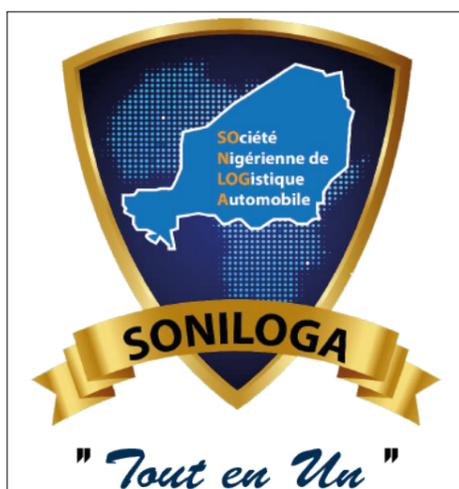
Tawèye

## Société Nigérienne de Logistique Automobile (SONILOGA)

# Des frais supplémentaires injustifiés ?

*L'Etat du Niger, à travers la grande réforme intervenue par la mise en place du Guichet Unique Automobile du Niger (GUAN), par décret 2013-202/PRN/MT/MF/MC/PSP, du 31 mai 2013, modifié et complété par le décret 2014/PRN/MT/MF/MC/PSP, du 30 janvier 2014, qui précise son mode de financement et d'exploitation, avait mis en concession la délivrance des documents relatifs à l'immatriculation et la mise en circulation des véhicules importés au Niger. C'est à la Société Nigérienne de Logistique Automobile (SONILOGA) que cette concession avait été attribuée, en 2016. SONILOGA a comme fondateur Yaou Idrissa, un Nigérien originaire du Canton de Dargol, dans le Département de Téra, et homme d'affaires ayant fait fortune en Côte d'Ivoire. C'était un contrat de Partenariat Public/Privé (PPP), d'une durée de 30 ans, qui avait signé entre l'Etat du Niger et SONILOGA. Un arrêté du ministre des transports de l'époque était intervenu pour fixer les frais d'entrée des véhicules importés au Niger.*

Le montant prévu sur cet arrêté ministériel était, à l'époque, de 115.000 francs CFA par véhicule. Mais, par un avenant du concessionnaire, ce montant avait été porté à 120.000 francs CFA par véhicule, soit 5.000 francs CFA de différence. Or, si l'on considère le nombre de véhicules importés concernés depuis le démarrage effectif des activités de SONILOGA, en 2016, qui en est, aujourd'hui, à la Série BQ, l'on peut se rendre compte de l'étendue de cette majoration indue, qui s'élèverait à plusieurs milliards de nos francs. Il faut noter qu'une série comporte 9999 véhicules ! Qui empêche ce joli pac-



tole ? Mystère et boule de gomme ! Ensuite, récemment, d'après des témoignages d'usagers, 5.000 autres francs CFA par véhicule seraient perçus par le bureau des douanes

installé au GUAN. Quelle est la base légale de ces frais ? Personne ne le sait exactement.

Dans tous les cas, les derniers remous intervenus au niveau de SONILOGA ayant conduit d'agents à la Police Judiciaire prouvent, si besoin en est, que cette Boîte ne ferait pas preuve d'une grande transparence dans l'exercice de ses activités. Il appartient donc à la tutelle, à savoir le Ministère des Transports et de l'Équipement, de jeter un œil inquiet au niveau de SONILOGA qui serait loin d'afficher des vertus orthodoxes dans ses prestations. L'on avait concédé ces activités pour mettre fin aux dysfonctionnements

qui caractérisaient le service public d'antan. Mais, avec la concession, force est de reconnaître que l'on ne serait pas sorti de l'auberge.

A ce que l'on sache, à son arrivée à la tête du Ministère des Transports et de l'Équipement, le Colonel-Major Salissou Mahaman Salissou avait mis en place un comité pour évaluer tous les contrats de partenariat en cours au sein de ce ministère. Belle et louable initiative, diriez-vous ! Cependant, depuis lors, l'on ne sait pas ce que cela a donné comme résultat, puisque des pratiques peu orthodoxes continuent à être légions dans ces structures concédées.

Affaire à suivre !

Sanda

# Déclaration de presse sur l'An 1 du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP)



Réunies ce jour, samedi 10 Août 2024 au siège de l'Union Générale des Travailleurs du Niger (UGTN) les Centrales Syndicales membres de la Convergence des Travailleurs du Niger (CTN), élargies à l'Union Générale des Travailleurs du Niger (UGTN) ci-après :

- Union Nationale des Syndicats des Agents Auxiliaires du Niger (UNSAAN)
- Union Générale des Travailleurs du Niger (UGTN)
- Union des Syndicats Libres des Auxiliaires du Niger (USLAN)
- Union des Syndicats des Travailleurs Auxiliaires du Niger (USTAN)
- Union des Syndicats Libres des Travailleurs du Niger (USLT-Niger)
- Union des Travailleurs du Transport et Assimilés du Niger (UTTAN)
- Confédération Syndicale des Travailleurs du Niger (CSTN)
- Union Générale des Syndicats de l'Economie Informelle du Niger (UGSEIN)
- Union syndicale progressiste des travailleurs (USPT)

Font la déclaration dont la teneur suit :

## I. DE L'AVENEMENT DU CNSP AU POUVOIR

De l'Adhésion des Nigériens aux idéaux du CNSP.

La prise du pouvoir par le Conseil National pour Sauvegarde de la Patrie (CNSP) le 26 juillet 2023 est intervenue dans un contexte d'incertitudes consécutives à une gestion antérieure chaotique caractérisée par l'injustice, les détournements de deniers publics, les bradages de nos ressources naturelles et la mise en gage de notre souveraineté. Ainsi, l'avènement du CNSP a-t-il été accueilli par l'ensemble de nos concitoyens comme une délivrance, en témoignent les manifestations de soutien tous azimuts des populations de notre pays et de la diaspora.

Les travailleurs et leurs différentes organisations socioprofessionnelles n'ont pas croisé les bras et ont joué

leur partition, en témoignent leur présence remarquable aux différentes activités de mobilisation, les déclarations ainsi que la grande marche de soutien au CNSP du 12 novembre 2023. Aujourd'hui, un an jour pour jour il nous paraît logique et cohérent de sortir pour apprécier le bilan de la gestion de notre pays.

Des réalisations du CNSP

En effet, les avancées sont significatives eu égard aux efforts colossaux consentis par le CNSP en particulier et le peuple nigérien en général dans la droite ligne de la nouvelle trajectoire vers une réelle souveraineté, que le peuple nigérien s'est librement donné en apportant son soutien ferme au CNSP après les événements du 26 juillet 2023.

Le CNSP pour sa part n'a pas courbé l'échine en engageant illico presto des réformes hardies tant sur le plan décisionnel que sur le plan pratique.

Parmi les réalisations phares durant cette année d'exercice, on peut entre autres, citer :



-La rupture avec les bases militaires étrangères d'occupation, notamment françaises et américaines et le déploiement de nos propres Forces de Défense et de Sécurité sur tous les théâtres d'opérations pour la sécurisation de notre pays,

-L'engagement aux côtés du Mali et du Burkina Faso dans l'ALLIANCE DES ETATS DU SAHEL (AES) avec la création d'une confédération actée par le premier sommet des Chefs d'Etats de l'AES tenu ici même à Niamey ;

-Le contrôle souverain de l'exploitation de nos ressources minières à travers la nationalisation d'une partie du pétrole et le contrôle rigoureux exercé par notre pays pour ne plus être grugé par les compagnies extérieures ainsi que le retrait du permis d'Orano (ex Areva) pour non-respect de ses engagements vis-à-vis du Niger ;

-L'effectivité de la nationalisation de

l'exploitation des Eaux avec la création de la nigérienne des Eaux (NDE) ;

-L'initiation du Programme de Grande Irrigation (PGI) afin d'atteindre l'auto-suffisance alimentaire ;

-La réduction pour la première fois du prix des hydrocarbures à la pompe depuis le début de l'exploitation du pétrole au Niger ;

-Le paiement régulier des salaires des travailleurs malgré l'embargo lâche imposé au Niger et la suspension des ravitaillements en billets de banque par la BECEAO.

Du Programme de Résilience pour la Sauvegarde de la Patrie (PRSP) du Président du CNSP Chef de l'ETAT

Toutes ces réalisations citées ci-haut, viennent d'être couronnées par la déclinaison en quatre axes du PRSP ainsi que suit :

Axe 1 : le renforcement de la sécurité et la cohésion nationale ;

Axe2 : la promotion de la bonne gouvernance ;

Axe 3 : le développement des bases

de production ;

Axe 4 : l'accélération des réformes sociales ;

C'est pourquoi, nos organisations syndicales signataires de la présente déclaration prennent acte dudit programme, s'engagent pleinement pour sa réussite et demandent aux Nigériens de s'accorder pour donner le temps nécessaire au CNSP et son Gouvernement pour un assainissement total de la situation du pays afin de le remettre sur une véritable voie de développement.

Si l'An 1 du CNSP au pouvoir présente un bilan élogieux, nos organisations syndicales continuent cependant de déplorer leur non implication dans plusieurs aspects de la gestion, dont le dernier acte est illustré par la composition des conseils consultatifs régionaux et communaux ne prenant pas en compte les représentants des travailleurs comme cela a été le cas lors de la création de la COLDEFF

ect...

## II- DE LA SITUATION SECURITAIRE.

De l'expulsion des bases militaires étrangères de notre territoire.

Les Centrales Syndicales qui ont toujours manifesté leur opposition à la présence des bases militaires étrangères d'occupation ne peuvent que saluer vivement cette décision courageuse et patriotique du CNSP.

Pour rappel, les accords militaires signés avec la France ont été dénoncés le 3 Août 2023 et ceux avec les Etas Unis le 16 Mars 2024.

Aujourd'hui avec le désengagement total de la base militaire américaine installée à Agadez, on estime que le Niger est totalement débarrassé des armées occidentales illégalement installées sur notre territoire.

Des efforts consentis par nos Forces de Défense et de Sécurité.

Nos organisations syndicales relèvent avec satisfaction, qu'après le départ voulu par les nigériens des bases militaires étrangères, notre armée tient et se défend vaillamment contre les forces du mal soutenues par d'autres forces obscures ennemies du Niger et de sa stabilité.

Nous notons aussi avec satisfaction les efforts consentis par le CNSP et la montée en puissance de nos FDS dotées désormais d'équipements modernes leur permettant de faire face à toutes les velléités d'agression de notre pays et de protéger nos concitoyens contre le terrorisme.

La décision courageuse et souveraine de laisser l'exclusivité de la défense de notre territoire à nos propres FDS exige cependant un sacrifice, en témoignent les martyrs enregistrés ces derniers temps dans les rangs de nos vaillants militaires. C'est le lieu pour nous de leur rendre hommage et dire que la nation entière leur sera éternellement reconnaissante.

Aussi, à tous les éléments de nos FDS tombés sur les champs d'honneur, sous les balles des lâches terroristes et leurs sponsors, ainsi que nos concitoyens froidement assassinés, nous présentons nos condoléances les plus attristées à leurs familles.

Prions ALLAH SWT pour Qu'il leur fasse miséricorde.

De la gestion du partenariat entre les Centrales Syndicales des travailleurs et le Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi

L'arrêté N°2247/ MET/PS/SG/DGT/E/DT/PDS du 14 septembre 2017 fixant les règles d'organisation des élections professionnelles en vue de la détermination de la représentativité des organisations *Suite à la page 6*



Situation des inondations

# La crainte d'une aggravation du bilan avec la montée fulgurante des eaux du fleuve Niger

Dans un communiqué diffusé lundi 19 août 2024, le ministère des Transports et de l'équipement informe les usagers de la route que "suite aux fortes précipitations enregistrées ces derniers jours sur toute l'étendue du territoire, le trafic est interrompu en raison de la submersion de la chaussée" sur plusieurs axes reliant Niamey, la capitale, à d'autres régions et localités du pays".

Selon le communiqué, l'inter-  
ruption du trafic concerne  
les routes Niamey-Dos-  
so qui dessert aussi les princi-  
pales régions sud-est du pays,  
Niamey-Kollo, Niamey-Filingué et  
Niamey-Ouallam, qui sont toutes  
submergées par les eaux de ruis-  
sellement à des endroits précis,  
rendant dangereux la circulation.



Devant cette situation, le commu-  
niqué ministériel "invite les usa-  
gers à respecter les consignes de  
sécurité et les rassure que des me-  
sures sont prises pour le rétablis-  
sement du trafic sur ces axes dans  
un bref délai".

Les fortes pluies enregistrées de-  
puis le début de l'hivernage au  
Niger occasionnent des dégâts  
considérables dont de nombreuses  
pertes en vies humaines et des  
blessés suite à des effondrements  
de maisons et des noyades.

Le dernier bilan de la situation  
dressé vendredi 16 août par les  
services du ministère de l'Ac-

tion humanitaire et la gestion des  
catastrophes fait de "129 per-  
sonnes décédées, 126 blessées  
et quelques 219.755 personnes si-  
nistrées" dans des effondrements  
de maisons et des noyades depuis  
le début de la saison des pluies.

La semaine dernière, plus d'une  
cinquantaine de personnes ont  
trouvé la mort dans la région de  
Tahoua, les deux véhicules de  
transport passagers à bord des-  
quels elles se trouvaient ayant été  
emportés par les eaux d'un Koris  
qu'ils avaient tenté de traversé, a  
appris Efe de source officielle.

Dans un point de presse animé  
dans la première quinzaine de ce  
mois d'août, la ministre de l'Action

humanitaire Mme Aïssa Laouan  
Wandarma a fait état de "près  
14045 maisons effondrées, 502  
cases endommagés, 15472 têtes  
de bétail perdues dont 13991 pe-  
tits ruminants et 297 gros rumi-  
nants". "Nous avons aussi perdu  
2763 hectares de terres inondées,  
17495 tonnes de vivres, 1790 murs  
effondrés, 37 classes endomma-  
gées", a ajouté la ministre Laouan  
Wandarma.

La persistance des fortes précipi-  
tations enregistrées ces dernières  
72 heures, qui a occasionné de  
nouvelles ruptures de routes ici et  
là dans le pays, a certainement ag-  
gravé la situation.

Du coup, le bilan risque, hélas, de  
s'alourdir dans les prochains jours  
du fait également de la montée  
exceptionnelle des eaux du fleuve  
Niger ce week-end, ayant atteint le  
seuil d'alerte depuis lundi 19 août  
2024, menaçant de déverser son  
trop-plein dans les quartiers et vil-  
lages riverains du cours d'eau.

La côte d'alerte est atteinte [600  
cm au-dessus du niveau zéro] di-  
manche 18 août et pourrait évo-  
luer dans les prochaines 48 heures  
pour atteindre la côte rouge de 620  
cm, selon un expert hydrologue de  
l'Agrhymet. A la date mardi 20 août,  
la côte a franchi le seuil rouge at-  
teignant 635 cm. Les autorités en  
charge de la gestion des inonda-  
tions et les habitants riverains sont  
mobilisés de jour comme de nuit  
le long des zones à risque pour  
tenter de renforcer les digues de  
protection qui menacent de cé-  
der et porter rapidement secours  
au cas où l'irréparable venait à se  
produire. Mais au regard la per-  
sistance de la menace, les popu-  
lations vivant dans le lit du fleuve  
doivent prendre des dispositions  
pour évacuer déjà leurs biens im-  
portants afin d'éviter toute surprise  
désagréable, du fait des conditions  
météorologiques favorables pour  
des précipitations importantes sur  
les zones du fleuve. **Tawèye**

Suite de la page 5 profession-  
nelles d'em-  
ployeurs et des travailleurs stipule en  
son article 3 alinéa 3 qu' « à l'expira-  
tion de la période de quatre (4) ans  
le mandat de représentation n'est pas  
prolongé ».

Mieux, le protocole d'accord pré-élec-  
toral signé par l'ensemble des cen-  
trales syndicales en compétition aux  
dernières élections professionnelles  
prévoit à son article 8 alinéa deux (2)  
qu' « en tout état de cause, à l'expira-  
tion des quatre ans, le mandat de  
représentation n'est pas prolongé ».

Il est donc clair qu'aujourd'hui toutes  
les centrales syndicales sont au  
même pied d'égalité. C'est pourquoi,  
la Ministre de la Fonction Publique,  
du Travail et de l'Emploi, depuis son  
arrivée a fourni beaucoup d'efforts  
dans l'optique d'impliquer l'ensemble  
de nos organisations dans la gestion  
de toutes les questions relatives aux  
travailleurs.

Néanmoins, nos organisations syndi-  
cales relèvent deux (2) faits qui pré-  
sagent une certaine incohérence de  
la part de certains techniciens dudit  
Ministère.

D'abord il s'agit de l'enquête diligentée  
par les mêmes techniciens qui n'était

pas censée servir de critère de clas-  
sement des centrales syndicales mais  
une simple clé de répartition d'ailleurs  
rejetée par notre collectif et dont la Mi-  
nistre elle-même a pris l'engagement  
de revoir suite à la rencontre du 3 avril  
2024 tenue avec elle. Notre collectif a  
d'ailleurs réitéré et mentionné le rejet  
de ladite clé de répartition dans une  
correspondance en date du 8 avril  
2024.

Ensuite, l'injustice manifeste qui  
caractérise ladite répartition allant  
jusqu'à priver totalement la Centrale  
Syndicale USLAN de sa part de sub-  
vention montrant de facto une cer-  
taine iniquité entre les Centrales Syn-  
dicales.

Aussi, c'est contre toute attente que  
nous avons découvert le communiqué  
N°009/MFP/T/E/SG/DGT/E en date  
du 29 juillet 2024 dans lequel la Mi-  
nistre annonce n'avoir reçu aucune  
proposition des Centrales Syndicales  
d'octobre 2023 à mars 2024.

Nous rappelons à Madame la Ministre  
que les centrales syndicales ont bel et  
bien envoyé des propositions jusqu'à  
trois reprises. Il s'agit de deux pro-  
cès-verbaux de réunions tenues avec  
13 centrales syndicales sur les 15 et  
la lettre N°002/G10/24 en date du 1er

janvier 2024 signée par 10 centrales  
syndicales. Tout ce processus a été  
rappelé à Madame la Ministre par  
lettre N°004/G10/24 en date du 8 avril  
2024.

Ainsi, la proposition de l'écrasante ma-  
jorité des centrales syndicales n'est  
autre que la répartition à part égale de  
la subvention et la prise en compte de  
l'ancienneté pour les représentations  
au niveau des instances.

Notre collectif des centrales syndi-  
cales unies apportons notre soutien  
à la Ministre de la Fonction Publique,  
du Travail et de l'Emploi dans son  
élan de maintenir un bon partenariat  
social avec les centrales syndicales.  
Toutefois nous l'invitons à la prudence  
quant aux tentacules de certains de  
ses techniciens tendant à l'induire en  
erreur.

Enfin Notre collectif se réjouit de l'an-  
nonce des négociations autour des  
98 points de revendications issus de  
la synthèse des cahiers de doléances  
présentés par les centrales syndicales  
à l'occasion de la Fête du Travail, le  
1er Mai 2024.

Vive le Niger !

Vive le mouvement syndical nigérien !

Vive le collectif des Centrales Syndi-  
cales Unies !

La Patrie ou la mort, nous vaincrons !

Ont signé :

**USTAN**

**Le Secrétaire général**

**Alhassane Daouda**

**USLT/N**

**Le Secrétaire général**

**Ibrahim Hamadou**

**CSTN**

**Le Secrétaire général**

**Yaou Mahamadou**

**UNSAAN**

**Le Secrétaire général**

**Tinni Tahirou**

**UGESEIN**

**LeSecrétaire Général**

**Zada Foumakoye**

**USLAN**

**LeSecrétaire Général**

**Adamou Moussa**

**UGTN**

**LeSecrétaire Général**

**Hamida Mahaman Omar**

**UTTAN**

**Le Secrétaire général**

**Gamatié Mahamadou**

**USPT**

**Ibrahim Saliya**

L'Ukraine :

# L'entraînement des groupes terroristes au Sahel, les mercenaires et l'incursion en Russie

**B**ien que les autorités de Kiev réfutent catégoriquement leur moindre implication dans l'organisation de l'attaque terroriste des séparatistes Touareg contre un convoi de l'armée malienne et les effectifs russes de la compagnie « Wagner » les accompagnant à la fin de juillet 2024 au nord-est du Mali, de plus en plus de faits semblent confirmer le contraire.

L'embuscade sanguinaire organisée par les rebelles du Mali est une opération dans le cadre d'un projet secret de la Direction Générale des Renseignements (GUR) du ministère de la défense de l'Ukraine, qui comprend tant la formation des terroristes à des techniques de combat, tant la fourniture d'équipements, de drones et d'armes pour la réalisation d'opérations de déstabilisation de la zone du Sahel.

Récemment, les Russes ont révélé l'identité de l'agent du GUR ukrainien qui est à la tête de la direction de la formation des militants et des groupes affiliés à Al-Qaïda sur le sol du Mali : il s'agit d'un officier de carrière Andrei Romanenko, lieutenant-colonel de la Direction Générale des Renseignements ukrainiens.

Si par le passé, en cas de ce type de révélations publiques les autorités ukrainiennes ont toujours eu en tant que mode opératoire la prise de parole pour réfuter publiquement ces méfaits, aujourd'hui, bien que la question soit d'une importance stratégique, ni le Bureau du président de l'Ukraine Volodymyr Zelensky, ni Kirill Boudanov, le patron du GUR ne rompent le silence concernant l'incrimination de la participation de leur officier supérieur dans des opérations sur le continent africain.

De même, le silence des autorités de Kiev est au rendez-vous vis-à-vis d'un autre de leurs officiers du GUR Roman Tchervinski, qui est, aujourd'hui, officiellement désigné par les autorités allemandes en tant qu'auteur du sabotage du gazoduc Nord Stream. Qui sont les exécutants de l'attentat terroriste contre l'infrastructure énergétique russo-allemande – cette question reste ouverte, néanmoins, il est tout à fait certain que les vé-



ritables commanditaires et bénéficiaires de la disparition de l'artère énergétique alimentant l'industrie allemande sont tout autres que l'Ukraine. Mais c'est le sujet d'une analyse à part.

Dans le cas de ces deux opérations extraterritoriales impliquant directement les officiers des services des renseignements ukrainiens, l'absence de réaction de la part de l'Ukraine - pays de la « lutte de la lumière de la civilisation face aux ténèbres de la barbarie » - peut indiquer que ce dernier est dorénavant conscient que les déclarations hâtives peuvent mettre en lumière de grandes incohérences qui seront lourdes de conséquences.

Récemment, Kiev a bien fait une très amère expérience de la prise de parole sans un véritable calcul des conséquences qui en ont découlées. Le 29 juillet 2024, le jour après que les rebelles Touaregs eurent annoncé la destruction d'un convoi de troupes gouvernementales maliennes et de combattants de la PMC Wagner près de la frontière avec l'Algérie, Andrei Yusov, le porte-parole de la Direction Générale des Renseignements de l'Ukraine a fièrement déclaré à la télévision ukrainienne que Kiev avait fourni aux rebelles du Mali l'aide nécessaire qui a permis la réalisation d'une opération militaire réussie contre la PMC Wagner.

Plus tard, Yusov est revenu sur ces paroles en déclarant qu'il n'a jamais parlé de l'implication des services de renseignements ukrainiens dans l'attaque au Mali. Cela étant, c'est bien la déclaration initiale du représentant officiel du GUR qui été retenue et suivie par la décision des autorités du Mali de rompre les relations diplomatiques avec Kiev.

Deux jours après le Mali, le 7 août, le Niger a également annoncé la rupture « avec effet immédiat » de ses relations diplomatiques avec l'Ukraine. « Le gouvernement de la République du Niger, totalement solidaire du gouvernement et du peuple malien, décide en toute souveraineté (...) de la rupture avec effet immédiat des relations diplomatiques entre la République du Niger et l'Ukraine », a déclaré le porte-parole du gouvernement nigérien. [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2024/08/07/le-niger-rompt-avec-effet-immédiat-ses-relations-diplomatiques-avec-l-ukraine-deux-jours-apres-le-mali\\_6270883\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2024/08/07/le-niger-rompt-avec-effet-immédiat-ses-relations-diplomatiques-avec-l-ukraine-deux-jours-apres-le-mali_6270883_3212.html)

Le brandissement par des terroristes du drapeau ukrainien sur les lieux du massacre du 27 juillet, dont, notamment, la photo de la mise en scène a été fièrement publiée dans le tabloïde ukrainien « Kiev Post » - ce fait n'est pas passé inaperçu non plus et n'a guère produit en dehors de l'Ukraine l'effet escompté par les autorités de Kiev.



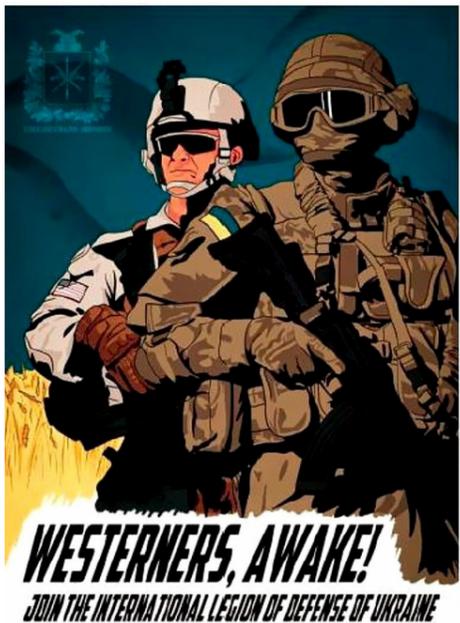
Ce début d'août, une nouvelle révélation est présentée par la chaîne de télévision « Afrique Média ». <https://www.youtube.com/watch?v=wKmOM6k3BTc> Adrian Boët, correspondant de guerre et expert en balistique d'origine française a présenté les preuves de participation directe des Ukrainiens aux combats contre les

troupes gouvernementales sur le territoire de la République du Mali, ainsi que l'utilisation de drones de reconnaissance et de drones kamikazes fabriqués par l'Ukraine. Selon Adrian Boët, le lancement des drones est géré par les forces spéciales ukrainiennes impliquées dans des opérations secrètes de groupes de sabotage et de reconnaissance et il est certain que de telles frappes ukrainiennes contre le Mali ne pouvaient pas avoir lieu sans le soutien direct des pays de l'OTAN.

Du côté des Etats-Unis d'Amérique, c'est déjà en septembre 2023 que la chaîne de télévision CNN a rapporté que les services de renseignements ukrainiens étaient responsables d'une série d'attaques et de sabotages perpétrés au Soudan, dans la région de Khartoum. L'enquête des journalistes américains a révélé qu'au moins huit attaques avaient été commises à l'aide de modèles de drones largement utilisés par l'armée ukrainienne. De même pour les méthodes et les tactiques d'utilisation des drones qui sont très similaires à celles utilisées par Kiev face aux forces armées russes, mais absolument inhabituelles dans le contexte des conflits armés qui se déroulent sur le continent africain.

Le fait que l'Ukraine était directement engagée dans la formation des membres de l'alliance séparatiste du Mali « Cadre stratégique pour la défense du peuple de l'Azawad » (CSP-DPA) était déjà rapporté par les médias occidentaux, dont dans le journal « Le Monde ». [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2024/08/01/au-mali-l-ombre-de-l-ukraine-derriere-les-rebelles-en-guerre-contre-les-mercenaires-russes-de-wagner\\_6264164\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2024/08/01/au-mali-l-ombre-de-l-ukraine-derriere-les-rebelles-en-guerre-contre-les-mercenaires-russes-de-wagner_6264164_3212.html)

Selon les sources du « Monde », Kiev coopère avec les séparatistes, leur fournit des informations stratégiques et leur enseigne l'utilisation de drones. Les membres de l'alliance séparatiste sont même venus en Ukraine pour y suivre une formation. L'un des commandants de la rébellion et le porte-parole du CSP-DPA, Mohamed Elmaouloud Ramadane, a reconnu que des «



échanges » ont effectivement lieu avec les services de renseignement ukrainiens : « Nous avons des liens avec les Ukrainiens, mais comme nous en avons avec tout le monde, Français, Américains et autres ».

De son côté, le journal britannique The Times, citant des documents de l'Agence de sécurité nationale des États-Unis (NSA), a rapporté, le 5 août dernier, que le patron du GUR Boudanov planifiait une attaque contre le PMC Wagner au Mali depuis l'année dernière.

### Les mercenaires étrangers et l'incursion ukrainienne sur le territoire de Russie.

En formant au combat des terroristes à l'étranger, le pouvoir ukrainien ne se prive également pas de faire appel à des mercenaires étrangers à la réputation plus que douteuse pour compléter les rangs de ses forces armées qui se vident en flux tendu face à l'armée russe. Depuis février 2022, le début de la phase active des hostilités entre la Russie et les pays de l'OTAN sur le sol ukrainien, les sponsors et décideurs occidentaux apportent tout le soutien nécessaire à l'Ukraine sans lequel la guerre en cours serait terminée depuis plus de deux ans et des centaines de milliers de vies seraient épargnées : ils fournissent des financements, des armes, des munitions, des équipements et des renseignements militaires.

En outre, avec l'approbation tacite des États occidentaux, des milliers de mercenaires étrangers rejoignent les rangs des forces armées ukrainiennes en constituant aujourd'hui une partie non négligeable des unités qualifiées au combat et en prennent directement part à la confrontation avec la Russie.

Le 26 juillet, un groupe des pirates informatiques russes portant

le dénominateur « Hackers russes en colère » a dévoilé les données personnelles de plus de 3.200 combattants étrangers dans les rangs ukrainiens. <https://www.dagens.com/war/russian-hackers-release-data-on-3-200-foreign-soldiers-in-ukraine> Sur la liste publiée, les mercenaires qui sont les citoyens de plus d'une trentaine de pays, la plupart sont soit ceux ayant une expérience de militaire de carrière, soit des criminels ayant purgé des peines de prison dans leurs pays respectifs pour des crimes divers, tels que banditisme, agressions, viols et meurtres.

Aujourd'hui, ces mercenaires, dont un grand nombre d'occidentaux, participent également à l'invasion aventureuse de l'armée ukrainienne sur les territoires de la Russie. Néanmoins, même les médias « atlantistes » des pays soutenant l'Ukraine ne croient pas - et à juste titre - au succès de l'initiative ukrainienne dans la région russe de Kursk et reconnaissent quasi-unaniment que cette dernière n'affectera pas positivement la situation critique des forces ukrainiennes dans le Donbass.

Etant en contact direct avec des combattants militaires russes, malgré la situation plus que stressante pour les populations civiles de la région de Kursk je ne peux, toutefois, ne pas remarquer une certaine satisfaction dans les rangs de l'armée russes : si dans le Donbass ils doivent avancer mètre par mètre en dénichant les combattants ukrainiens des lignes de fortifications et, parfois, de véritables forteresses construites dès 2014 - dans la région de Kursk la situation est tout à fait différente. Le seul abri que les forces armées ukrainiennes puissent avoir, c'est en se cachant dans les buissons ou dans les résidences quittées par

les villageois. Ainsi, avec la domination écrasante de l'aviation et de l'artillerie russe, c'est un véritable massacre des unités ukrainiennes qui est en train de s'y dérouler.

De même, si dans la région du Donbass le régime de Kiev a tendance à mettre dans les tranchées de première ligne ceux qui sont considérés comme de la « chair à canon » - les civils mobilisés de force sans aucune véritable formation militaire et faiblement armés - ce sont les unités militaires les mieux entraînées et les mieux équipées qui ont été expédiées dans la région de Kursk, ce qui permet à l'armée russe de mettre la main dessus et de les détruire sans avoir la contrainte d'attaquer les fortifications dans lesquelles « l'élite » de l'armée ukrainienne a l'habitude de prendre ses quartiers.

La tentative actuelle de l'invasion par les forces ukrainiennes du territoire de la région russe qui est totalement dépourvue du moindre objectif politico-militaire atteignable n'est qu'une nouvelle campagne de marketing du régime de Kiev, dont l'unique résultat tangible ne peut être que celui de la terreur vis-à-vis des populations

civiles dans des zones rurales provisoirement occupées et du châtiement inévitable de la désastreuse initiative qui en résultera avec des milliers de morts supplémentaires de soldats ukrainiens avant la tombée finale proche du rideau sur la scène de reine de Zelensky et de son entourage.



**Oleg Nesterenko**  
Président du CCIE ([www.c-cie.eu](http://www.c-cie.eu))

(Ancien directeur de l'MBA, ancien professeur auprès des masters des Grandes Ecoles de Commerce de Paris)



## GROUPE E.G.B.T.P - AOM

B.T.P- COMMERCE GENERAL

B.P: 11 182 Tél (+227) 96 59 52 32- Niamey-Niger

### UNE RÉFÉRENCE EN AFRIQUE

### LE N°1 EN BTP AU NIGER ET DANS LA SOUS REGION



Nos Prestations

- Bâtiment
- Route Bitumée
- Pistes Rurales
- Forage
- Barrage d'eau
- Aménagement Hydro- Agricole
- Matériaux de construction



## Vos Besoins, Notre Priorité !!!